

# POUR ST BREVIN

## un accueil des migrants pacifié et humain, au lieu de la haine et des fusils

Selon la définition de l'ONU les demandeurs d'asile sont des personnes contraintes de fuir leurs pays en raison de guerres, de persécutions religieuses ou politiques. La liste des pays concernés (Erythrée, Soudan, Syrie...) est révisée régulièrement.

### **Y a-t-il eu un problème dans leurs lieux d'accueil à Gétigné, St Herblain, St Nazaire...? NON**

Dans ces communes, il n'y a eu aucun incident. A St Brévin, les opposants agissent au nom d'intérêts politiques racistes et xénophobes. En manipulant les brévinois, ils répandent un climat de peur et de rejet qui nuit gravement à l'image de notre commune. Ils portent une lourde responsabilité en continuant de la salir.

### **Les migrants sont-ils les premiers étrangers à séjourner sur la commune ? NON**

Depuis des années, St Brévin accueille des « déplacés économiques », des étrangers célibataires dont profite STX, et qui vivent sans problème dans notre commune. Qui en parle?

### **Les migrants ont-ils des indemnités supérieures au SMIC ? NON**

Dans les CAO (Centres d'Accueil et d'orientation) leur nourriture et leur hébergement sont assurés par l'état. Ils reçoivent en plus, par l'association gestionnaire, 6 euros par jour.

### **Sans l'arrivée des migrants, les personnes à la recherche de logement à St Brévin en trouveraient-ils un ? NON**

Les personnes, les familles aux revenus modestes doivent migrer dans d'autres communes pour se loger. La pauvreté, le manque de logements, ici et ailleurs, ne datent pas de l'arrivée de migrants.

*La raison doit l'emporter, il en va de l'intérêt de notre commune qui n'a rien à gagner à entretenir un climat de haine.*

**Samedi 22 octobre à 10h30**

**Soyez nombreux place du Marché (Henri Baslé) à exprimer votre solidarité avec les migrants et les calaisiens\***

**Choisissons l'ouverture plutôt que le rejet et la méfiance.**

\*La situation difficile des calaisiens est due au traité du Touquet signé par N.Sarkozy en 2003 qui place la frontière entre la France et la Grande Bretagne dans leur ville... Ce traité devra être revu.

**Collectif CBA (Citoyens Brévinois Atterrés) – adresse mail : [citoyens.brevinois.atterres@gmail.com](mailto:citoyens.brevinois.atterres@gmail.com)**